

## Avis adopté

Séance plénière du 11 mars 2026

# « Quels leviers pour optimiser *la décarbonation* de la chaîne logistique alimentaire ? »

## Déclaration du groupe CGT

Le dérèglement climatique est aujourd'hui dans notre quotidien malgré les courants climatosceptiques. La décarbonation de la chaîne logistique alimentaire représente un enjeu à la fois environnemental et social. Mieux suivre les émissions de gaz à effets de serre pour accélérer notre sortie des énergies fossiles est primordial. Les poids lourds sont à l'origine de 22% des GES des transports et adopter une stratégie claire vers des énergies alternatives au diesel, via l'accompagnement d'un mix énergétique, est incontournable.

Pour rendre plus efficace cette mesure, une véritable politique du report modal doit être mise en place, avec la modernisation et l'adaptation au changement climatique des infrastructures ferroviaires et fluviales, comme suggéré dans les préconisations.

Dans ce contexte la réaffirmation d'un pôle public ferroviaire en lien avec les infrastructures stratégiques, est l'une des solutions structurantes préconisées par cet avis. Cependant nous ne pouvons passer sous silence l'arrêt du train des primeurs sous la pression de la commission européenne.

Un point de vigilance reste sur le transport fluvial, avec une sollicitation de l'état et des régions pour relancer et soutenir ce mode transport, comme alternative partielle à la décarbonation.

Nous réaffirmons la centralité du dialogue social dans les branches professionnelles pour améliorer l'attractivité des métiers et des conditions de travail dans l'ensemble de la filière logistique.

Une attention particulière est portée sur la décarbonation des emballages et notamment sur leur production nationale à l'instar des entreprises de Fibres Excellences, industrie majeure de la bioéconomie, avec l'objectif d'en faire un outil au service de la réindustrialisation pour le développement des territoires et leur attractivité.

L'enjeu du dernier kilomètre est un élément central dans la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ou l'optimisation des circuits ne doit pas peser sur les conditions de travail des conducteurs et sur les cyclo logisticiens.

**Le groupe CGT a voté pour.**